

Conseil communal Procès-Verbal

Séance du 13 novembre 2023 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Jean-Jacques FLAHAUX, Martine GAEREMYNCK, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.

SEANCE PUBLIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE

Objet n°1 - Approbation du procès-verbal de la séance antérieure du Conseil conjoint Ville / CPAS

Le Procès-verbal de la séance du Conseil conjoint Ville - CPAS du 5 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Objet n°2 - Rapport annuel sur les synergies

Les membres du Conseil communal et du Conseil du CPAS de Braine-le-Comte valident et amendent à l'unanimité le rapport annuel des synergies tel que présenté en annexe qui a été validé par le Codir conjoint du 9 octobre 2023.

Objet n°3 - Note de politique sociale - Débat

Conformément aux décrets du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des synergies dans la loi organique du 8 juillet 1976 des Centres publics d'action sociale et du CDLD, il est désormais demandé que les 2 conseils conjoints (Ville et CPAS) débattent ensemble de la politique sociale locale.

A cette fin, Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE et Madame la Présidente du CPAS Bénédicte THIBAUT présenteront leur note.